



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

**Bulletin officiel n° 20
du 19 mai 2022**

Sommaire

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires scientifiques

Programme de français et de philosophie - Année scolaire 2022-2023
arrêté du 22-4-2022 (NOR : ESRS2213517A)

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales chinoises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde
arrêté du 12-4-2022 - JO du 4-5-2022 (NOR : MENE2211219A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en chinois pour les classes de première et terminale
arrêté du 12-4-2022 - JO du 4-5-2022 (NOR : MENE2211230A)

Personnels

Liste d'aptitude

Accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés
note de service du 22-4-2022 (NOR : MENF2212122N)

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires scientifiques

Programme de français et de philosophie - Année scolaire 2022-2023

NOR : ESRS2213517A

arrêté du 22-4-2022

MESRI - DGESIP A1-2

Vu Code de l'éducation, notamment articles D. 612-19 à D. 612-29 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; arrêtés du 20-6-1996 modifiés ; arrêté du 7-1-1998 modifié ; arrêté du 3-5-2005 modifié ; avis du Conseil supérieur de l'éducation du 16-3-2022 ; avis du Cneser du 15-3-2022

Article 1 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année scolaire 2022-2023 s'appuie notamment sur les thèmes suivants, étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques précisées ci-après :

Thème 1 : « L'enfance »

1. *Aké, les années d'enfance* (Wole Soyinka) - Traduction Étienne Galle - Éditions Flammarion (collection « GF ») ;
2. *Émile ou De l'éducation*, livres I et II (Jean-Jacques Rousseau) ;
3. *Contes* (Hans Christian Andersen) - Traduction Marc Auchet - Le Livre de Poche (collection « Classiques »).

Thème 2 : « Le travail »

1. *La condition ouvrière* (Simone Weil) - Gallimard (collection « Folio Essais », 2002, n° 409) à étudier comme suit :
« *L'usine, le travail, les machines* » (pages 49 à 76 et 205 à 351), sans : « *Journal d'usine* » (pages 77 à 204) ;
Avec : « *La condition ouvrière* » (pages 389 à 397) et « *Condition première d'un travail non servile* » (pages 418 à 434).
2. *Par-dessus bord* (version hyper-brève) (Michel Vinaver) - Éditions Actes Sud - réédition poche 2022 ;
3. *Géorgiques* (Virgile) - Traduction de Maurice Rat - Editions Flammarion (collection « GF »).

Article 2 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires d'adaptation de techniciens supérieurs (ATS) durant l'année scolaire 2022-2023 s'appuie notamment sur le thème 2 défini à l'article 1er, à travers les œuvres mentionnées en 1 et 2 de ce thème.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté s'appliquent en Nouvelle-Calédonie.

Article 4 - L'arrêté du 23 juin 2021 publié aux Bulletins officiels du 15 juillet 2021 relatif au programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques pour l'année scolaire 2021-2022 est abrogé à compter de la rentrée 2022.

Article 5 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et la directrice générale des outre-mer sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 22 avril 2022

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, et par délégation,
La cheffe du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, adjointe à la directrice générale,
Isabelle Prat

Pour le ministre des Outre-mer, et par délégation,
La directrice générale des outre-mer,
Sophie Brocas

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales chinoises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR : MENE2211219A

arrêté du 12-4-2022 - JO du 4-5-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 7-4-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour les classes de seconde des sections internationales chinoises est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 21 février 2018 fixant le programme de l'enseignement de langue et littérature chinoises dans les sections internationales chinoises conduisant au baccalauréat général option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 12 avril 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Annexe

➔ [Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales chinoises](#)

Annexe – Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales chinoises

Préambule

Les sections internationales de langue chinoise offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal qui fonde une véritable compétence de bilinguisme et de biculturalisme, voire de trilinguisme ou quadrilinguisme.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature chinoises aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences : compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre la perspective est commune : celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, de la construction d'une culture ouverte et humaniste qui requiert la mise à distance intellectuelle des identités, des patrimoines et des cultures dans la tension dynamique entre le particulier et l'universel.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales chinoises à des compétences de niveau B2 pour l'oral et B1 pour l'écrit en référence au Cadre européen commun de référence pour les langues.

Principes et objectifs

Le programme d'enseignement de langue et littérature des sections internationales chinoises vise à l'acquisition de **compétences linguistiques et culturelles**, à la formation personnelle et à l'éducation à la citoyenneté. Cet enseignement permet aussi bien aux élèves sinophones que francophones de développer la maîtrise de la langue chinoise ainsi qu'une méthodologie de réflexion et de travail concourant à leur formation générale et menant à l'autonomie.

La maîtrise de la langue chinoise

Les élèves sont entraînés à la pratique orale et écrite de la langue, pratique constamment enrichie sur les plans lexical, syntaxique et stylistique, pour utiliser avec pertinence les principales formes de discours et produire un propos construit et argumenté. Le travail sur la langue est constamment subordonné à la construction du sens par le questionnement et le croisement. Relevant de la langue orale, le lexique devra être particulièrement riche, ainsi la disjonction oral/écrit sera l'une des clés de la progression linguistique, les compétences écrites reposant sur la construction d'un discours structuré d'abord à l'oral. Conçu en conformité avec les orientations du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), le programme des sections internationales chinoises prend en compte les spécificités liées à la dimension non alphabétique de l'écriture chinoise.

Au programme est associé un seuil sinographique de 1 555 caractères, rappelé ci-après, permettant l'accès à la lecture du chinois courant et devant être maîtrisé en graphie dite simplifiée en fin de lycée, les élèves étant exposés durant leur cursus à un nombre plus élevé de caractères. Les graphies non simplifiées peuvent éventuellement être présentées en reconnaissance passive, en double version (traditionnelle et simplifiée), par l'intermédiaire de supports tels que sous-titres de films, poèmes ou citations classiques. Quant à la production écrite des élèves, l'écriture en caractères non simplifiés pourra le cas échéant être acceptée par l'enseignant.

En fin de seconde, et dans une perspective qui lie de façon indissociable les apprentissages linguistiques et culturels à l'ensemble de la formation de l'élève, celui-ci est capable, dans une langue correcte, fluide et riche de :

- dialoguer dans des situations de la vie quotidienne et d'échanger sur des sujets de société ;
- comprendre l'essentiel de discours et documents oraux (notamment : débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et écrits (notamment : littérature et presse) ;
- présenter, reformuler, expliquer ou commenter de façon construite, par oral ou par écrit, des documents oraux ou écrits comportant une information ou un ensemble d'informations, des opinions et points de vue.

En classe de seconde, la pratique d'activités d'expression et de compréhension très variées à l'oral comme à l'écrit permet de développer chez les élèves le goût de la lecture, de l'écriture et de l'expression personnelle dans les domaines littéraire et culturel. Ceux-ci sont entraînés à développer progressivement une pensée analytique et critique visant une plus grande autonomie.

Ces activités se développent notamment en favorisant l'entraînement à l'écoute de documents authentiques (entretiens audio ou vidéo, émissions littéraires, adaptations cinématographiques, audio-livres, etc.). Les ressources

numériques facilitent grandement l'entraînement à ces différentes pratiques aussi bien en compréhension qu'en expression.

C'est aussi par la construction de séquences didactiques problématisées autour d'enjeux de sens, coordonnant activités langagières et formation culturelle, que prend forme un projet cohérent.

Les élèves sont encouragés à développer leur créativité en exprimant leurs idées et leur sensibilité au travers de projets personnels ou collectifs.

La maîtrise des outils et ressources numériques en langue chinoise

En classe de seconde, les élèves continueront à être entraînés à la maîtrise de l'outil informatique pour la saisie de textes en chinois, tant pour la recherche que pour la production de documents. Ils sont initiés à la recherche de ressources documentaires audio et vidéo et à la création de contenus. Ils sont en capacité de constituer une documentation sommaire en langue chinoise sur des thématiques données ou choisies, en questionnant la fiabilité des sources et de l'information.

L'acquisition d'une connaissance du patrimoine historique, artistique et scientifique du monde chinois¹

Au collège, les élèves ont étudié des documents porteurs de références littéraires et culturelles fondamentales. La connaissance des domaines littéraire, culturel et artistique s'enrichit en classe de seconde pour s'approfondir au cours du cycle terminal.

La littérature est abordée comme véhicule des grandes questions culturelles et de société. Le patrimoine culturel est appréhendé au travers d'œuvres ou de manifestations artistiques appartenant à la civilisation classique ou au monde contemporain : art cinématographique, arts de la scène et de l'oralité (poésie, théâtre, danse, opéra), arts visuels, arts sonores (musique, chant), arts graphiques, arts de l'espace (architecture, urbanisme, arts paysagers). Des visites réelles ou virtuelles de sites, monuments, musées et expositions enrichissent la connaissance du patrimoine architectural et artistique en général, y compris dans leurs réalisations les plus récentes. Un travail coordonné est mené avec l'enseignement de la discipline non linguistique (DNL) mathématiques de façon à aborder quelques grands faits de l'histoire scientifique et mathématique, notamment l'histoire de la coopération scientifique franco-chinoise depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, en complémentarité de la langue et de la culture du monde chinois.

Analyser la langue et son usage

L'élève développe son sens de la langue et sa capacité à analyser ses différentes modalités d'utilisation au service d'une intention communicative.

Il devient progressivement capable de :

- distinguer entre les différents registres de discours les plus courants et identifier dans la langue moderne l'héritage de la langue classique (于与为; 无, 勿 曾 而已/已经 etc.);
- identifier les différents facteurs contribuant à la cohérence textuelle et les utiliser de façon pertinente ;
- analyser la construction de textes sur le plan linguistique et identifier les divers moyens linguistiques susceptibles d'agir sur un lecteur ou un auditeur ;
- faire un usage plus idiomatique et plus riche du lexique, de la syntaxe et de la ponctuation.

L'élève sera également sensibilisé à l'histoire de l'écriture chinoise, de l'invention de l'écriture chinoise à l'ère numérique.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

¹ Le **monde chinois** est composé de l'ensemble des pays traditionnellement liés à l'aire culturelle chinoise : outre la Chine elle-même, il convient de considérer également Taïwan, Hong Kong, Macao, Singapour. Dans l'Histoire, le monde chinois a exercé une influence culturelle et sociale sur des pays tels le Japon, les deux Corées et le Vietnam, ce qui peut justifier d'étendre à ces derniers certaines problématiques lorsque cela est justifié. Les diasporas sinophones (mandarin ou langues régionales) pourront également être prises en considération.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres) incluant différents accents et variétés de langue, etc. ;
- lire de façon autonome et cursive des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves ; le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture ;
- initier à la lecture de textes littéraires de longueur variée ;
- accéder à la signification globale d'un texte par une lecture cursive ;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique ; elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits ;
- effectuer des lectures documentaires.

Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en chinois guidées en exploitant notamment les ressources numériques.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, une appréhension globale de l'œuvre intégrale (par le texte écrit mais également grâce aux adaptations éventuelles au cinéma et en bande dessinée) prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

L'étude, engagée en seconde, d'un large éventail de textes et d'œuvres choisies du début du XX^e siècle à nos jours permet à l'élève d'approfondir sa capacité à analyser de façon critique, y compris dans une perspective comparative, les différentes représentations du monde et de la vie dans la littérature. Les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne peuvent être abordés à travers des adaptations en langue moderne.

On poursuit l'initiation au chinois classique à travers l'étude de poésies, de versions originales de *chengyu* et de citations des œuvres majeures de l'histoire de la pensée chinoise.

L'élève devient progressivement capable de :

- mettre en œuvre des stratégies de lecture lui permettant d'accéder au sens de textes longs et complexes ;
- puiser des informations dans des textes de formes et de supports différents et les mettre en relation avec ses connaissances antérieures ;
- approfondir sa compréhension d'un texte en mobilisant ses connaissances du contexte ;
- analyser l'interaction du fond et de la forme pour parvenir à une compréhension fine et complexe d'un texte ;
- analyser de façon critique différentes représentations du monde et de la vie dans la littérature ;
- reformuler et commenter en langue moderne un extrait choisi en chinois classique.

La maîtrise méthodologique

Les élèves seront entraînés à la réception de façon à ne pas être gênés par des mots inconnus, voire passages incompris, parcourir des textes et écouter des documents sonores dont ils ne maîtrisent pas tout, afin d'en saisir l'enjeu global.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire, artistique ou rhétorique ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet ;

- prendre part à des discussions argumentées sur des questionnements, des œuvres d'art, des documents textuels ou visuels porteurs de problématiques actuelles (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue) ;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes ;
- exprimer ses émotions et ses sentiments ;
- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.).

Les élèves sont invités à effectuer fréquemment des productions orales et textes écrits de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte-rendu, synthèse, fiche de lecture, etc. ;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective ;
- des productions argumentatives ;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interactions orales et écrites

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole ;
- participer à des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un pays du monde chinois (y compris les diasporas sinophones) ;
- mener des interviews, des enquêtes ;
- compléter un discours, rebondir sur un propos ;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés ;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

La médiation est un dénominateur commun de la vie sociale. Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer pleinement son rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences de bilinguisme et de biculturalisme. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens, renforçant ainsi le sentiment de l'appartenance à une culture humaniste.

En classe de seconde l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- identifier les repères culturels ou linguistiques inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- rechercher des informations en français et les restituer en chinois ;
- paraphraser, reformuler, résumer ou faire le compte-rendu d'un contenu pour autrui ;
- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte-rendu à autrui ;
- traduire, interpréter (oralement ou à l'écrit) ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent en les complétant mutuellement afin de sortir d'une approche dichotomique entre l'oral et l'écrit, la production en continu et en interaction.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales de langue chinoise

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes et documents étudiés permet de renforcer la connaissance du monde chinois à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, romans graphiques, etc.).

Au cours de la classe de seconde, l'élève étudie des textes correspondant aux catégories suivantes : *sanwen*, romans, théâtre, poésie, textes informatifs et documentaires. Il aborde des œuvres ou extraits d'œuvres représentatives

d'époques différentes du début du XX^e siècle à nos jours. Une ou deux œuvres courtes pourront être étudiées dans leur intégralité.

Les œuvres étudiées peuvent être choisies dans la liste indicative en fin de document, en tenant compte des aptitudes et des besoins des élèves.

Seront prioritairement étudiés les auteurs considérés comme « les classiques du XX^e siècle » (notamment LU Xun, LAO She mais aussi le Prix Nobel MO Yan).

Des auteurs et autrices de la nouvelle génération pourront également être proposés par les enseignants, y compris celles et ceux qui publient directement en ligne (près de la moitié des internautes chinois liraient de la web-littérature). Le neuvième art ne sera pas oublié, avec des auteurs variés tels ZHANG Leping, ZHU Deyong ou TSAI Chih-chung.

Les auteurs cités seront abordés soit de manière monographique soit au travers de parcours thématiques ou en adoptant une approche par genre littéraire. Le professeur opérera des choix judicieux afin de permettre à l'élève d'éclairer grâce à ces textes des problématiques sociales et culturelles de l'époque concernée.

Exemples de parcours thématiques

- Les relations de l'individu et de la société
- Les relations familiales et intergénérationnelles
- Les relations femmes-hommes
- Les relations avec la nature

Exemples d'approche par genre littéraire

- La poésie
- L'essai
- La nouvelle

Tous les exemples précités le sont à titre indicatif.

Liste indicative d'œuvres pour la classe de seconde

Sanwen 散文

On trouvera par exemple un choix de *sanwen* du début du XX^e siècle à nos jours dans le recueil 《给孩子的散文》 collection 活学文化 auteurs 李陀, 北岛选编, 中信出版集团, 2015

Romans et nouvelles 小说 (<http://www.chinese-shortstories.com/index.htm>)

LAO SHE 老舍 《我的母亲》 dans 《我这一辈子》, 上海惠群出版社出版, 1947

LU Xun 鲁迅 《一件小事》 dans 《呐喊》, 1923

Mo Yan 莫言: 短篇小说《白狗秋千架》, 2003 年《暖》, 导演霍建起

Théâtre 戏剧

《北京人》 Beijing ren, CAO Yu, 1940

《茶馆》 *La maison de thé*, LAO SHE 老舍, 中国戏曲出版社, 1958

Dialogue comique

相声表演艺术: HOU Baolin 侯宝林

Poésie chinoise classique

《祭十二郎文》韩愈

《山中》 Shan zhong, WANG Wei 王维

《下江陵》 Xia Jiangling, LI Bai 李白

Poèmes à chanter ci des Song

《雨霖铃》 LIU Yong 刘永, 宋代

Poésie moderne 现代诗

On trouvera un choix de poèmes modernes pour la jeunesse dans le recueil :

《给孩子们的诗》(partie poésie chinoise), compilé par BEI Dao 北岛, 中信出版社, 2014

《教我如何不想她》, LIU Bannong 刘半农

《给太阳》, 《太阳的话》, AI Qing 艾青

Récits de vie, biographies, autobiographies, souvenirs ou fictions autobiographiques

《平如美棠：我俩的故事》 *Notre histoire*, RAO Pingru 饶平如, 广西师范大学出版社, 2013

《这些人，那些事》, WU Nianzhen 吴念真 译林出版社, 2011

《撒哈拉的故事》, SAN Mao 三毛, 北京十月文艺出版社, 2011

Bandes dessinées

叶浅予、丰子恺、张乐平漫画中的上海社会

几米：《森林里的秘密》，《微笑的鱼》，《向左走·向右走》

蔡志忠：《庄子说》，《孟子说》，《韩非子说》

Extraits de bandes dessinées traditionnelles des romans *Le Singe Pèlerin* et *Au bord de l'eau* aux éditions 上海美术出版社 ou aux éditions Fei

Films/cinéma

<http://www.chinesemovies.com.fr/index.htm>

《和你在一起》 *L'enfant au violon*, CHEN Kaige 陈凯歌, 2002

《饮食男女》 *Sucré salé*, LEE Ang 李安, 1994

《北京人在纽约》, ZHENG Xiaolong 郑晓龙, 1994

《喜宴》 *Garçon d'honneur*, LEE Ang 李安, 1993

《少女小渔》 LEE Ang, 李安 1995 (d'après le roman éponyme de YAN Geling 严歌苓), 1992

《喜福会》 *Le club de la chance*, WANG Wayne (d'après le roman éponyme de TAN Enmei 谭恩美), 1993

Penseurs classiques

Pour introduire la vie et la pensée de ces deux grands philosophes, on pourra se servir des bandes dessinées de CAI Zhizhong 蔡志忠 :

– 《庄子说》 CAI Zhizhong 三联书店, 2000

– 《论语》 CAI Zhizhong, 1988

《蒋勋细说庄子》, série audio

Seuil sinographique de 1 555 caractères

阿北癌矮爱碍安岸按案暗奥澳八巴把爸罢吧白百摆拜班般搬板版办半伴帮包胞薄饱宝保报抱暴爆杯背
 裁采彩菜迟持尺带待动犯饭泛范方干杆肝赶敢感瓜刮挂恨横获见紧进刊浪临冒那配培铅签扰绕热人射室释素填挑忘息效讯依由灾征注
 乘程吃达答大丢东冬懂返富姑号毫恢假解具剧据亏困扩括拉啦疗卖亩判汽器群然绍舌蛇试视送苏诉田甜网希校询衣忧扎镇逐
 错打订翻凡烦繁副够估号恢假解具剧据亏困扩括拉啦疗卖亩判汽器群然绍舌蛇试视送苏诉田甜网希校询衣忧扎镇逐
 丁顶订翻凡烦繁副够估号恢假解具剧据亏困扩括拉啦疗卖亩判汽器群然绍舌蛇试视送苏诉田甜网希校询衣忧扎镇逐
 罚法翻凡烦繁副够估号恢假解具剧据亏困扩括拉啦疗卖亩判汽器群然绍舌蛇试视送苏诉田甜网希校询衣忧扎镇逐
 付负妇附复购够估号恢假解具剧据亏困扩括拉啦疗卖亩判汽器群然绍舌蛇试视送苏诉田甜网希校询衣忧扎镇逐
 共贡狗构购够估号恢假解具剧据亏困扩括拉啦疗卖亩判汽器群然绍舌蛇试视送苏诉田甜网希校询衣忧扎镇逐
 欢环换寄街节举巨筷恋良落磨欧爬旗企拳劝缺却稍勺少势饰似松体替天亡西销小旬一允运震逐
 既继揭居跨块快筷恋良落磨欧爬旗企拳劝缺却稍勺少势饰似松体替天亡西销小旬一允运震逐
 接就居跨块快筷恋良落磨欧爬旗企拳劝缺却稍勺少势饰似松体替天亡西销小旬一允运震逐
 夸跨块快筷恋良落磨欧爬旗企拳劝缺却稍勺少势饰似松体替天亡西销小旬一允运震逐
 联脸练罗名努怒暖齐其趣扇善伤商赏上士私逃挖瓦午响序续令野影映约月针真云阵猪竹
 略轮论罗名努怒暖齐其趣扇善伤商赏上士私逃挖瓦午响序续令野影映约月针真云阵猪竹
 灭民敏女努怒暖齐其趣扇善伤商赏上士私逃挖瓦午响序续令野影映约月针真云阵猪竹
 农弄铺七曲取去趋趣扇善伤商赏上士私逃挖瓦午响序续令野影映约月针真云阵猪竹
 球区杀沙厦山识实拾食史使始司丝逃挖瓦午响序续令野影映约月针真云阵猪竹
 色杀沙厦山识实拾食史使始司丝逃挖瓦午响序续令野影映约月针真云阵猪竹
 湿十束谈徒途土团推我卧握相香箱须需许药钥迎远照终钻
 术束谈徒途土团推我卧握相香箱须需许药钥迎远照终钻
 太态闻蚊线兄羊因欲寓愈元帐障招着找置智阻
 突图闻蚊线兄羊因欲寓愈元帐障招着找置智阻
 温文现限姓央羊因欲寓愈元帐障招着找置智阻
 县现限姓央羊因欲寓愈元帐障招着找置智阻
 幸验央羊因欲寓愈元帐障招着找置智阻
 益谊意央羊因欲寓愈元帐障招着找置智阻
 预域遇欲寓愈元帐障招着找置智阻
 占战站章指至志走奏租足族阻组祖钻
 止址纸章指至志走奏租足族阻组祖钻
 自字宗综总走奏租足族阻组祖钻

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en chinois pour les classes de première et terminale

NOR : MENE2211230A

arrêté du 12-4-2022 - JO du 4-5-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 7-4-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en chinois pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 12 avril 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Annexe

➔ Programme d'approfondissement culturel et linguistique en chinois pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Annexe – Programme d’approfondissement culturel et linguistique en chinois pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L’enseignement d’approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature chinoises aux autres disciplines. Il replace la langue chinoise dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d’œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde chinois. Il intègre les apports de cette grande langue de civilisation aux autres cultures ainsi qu’aux enjeux du monde contemporain.

Ce programme s’inscrit dans un système global de connaissances et de compétences : compétences méthodologiques d’observation, de médiation entre les langues et les cultures, de compréhension et d’analyse. Il vise également à développer chez les élèves de réelles qualités de rédaction et d’expression orale qui pourront nourrir en transversalité les enseignements de disciplines non linguistiques (DNL) et de connaissance du monde. En outre la perspective est commune à toutes les langues et disciplines : celle du questionnement posé avec les méthodes de l’esprit critique et la construction d’une culture ouverte et humaniste qui requiert la mise à distance intellectuelle des identités, des patrimoines et des cultures dans la tension dynamique entre le particulier et l’universel. Cette formation culturelle ouverte sur le monde et sur l’autre est essentielle à la formation citoyenne de l’élève. Elle accompagne les élèves dans l’acquisition de l’autonomie dans leur rapport aux apprentissages et contribue à la formation de la personne et du citoyen.

Principes et objectifs

L’approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l’enseignement d’approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature chinoise aux autres disciplines.

L’approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au baccalauréat français international (BFI), peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

a) En langue vivante A, il s’inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l’enseignement spécifique au BFI : approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques. L’ambition est de conduire les élèves en parcours bilingue au niveau C1 pour l’oral et B2 pour l’écrit en référence au Cadre européen commun de référence pour les langues.

b) L’approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B

En parcours trilingue le niveau visé tend vers niveau B2 pour l’oral et B1 pour l’écrit.

Le programme d’approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l’élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

Principes et objectifs de la section de langue chinoise

Le travail initié en classe de seconde se poursuit au cycle terminal pour amener progressivement l’élève à approfondir ses capacités et compétences. En fin de cycle, les élèves atteindront un niveau à l’oral et à l’écrit leur permettant de réaliser leur projet personnel en lien avec le monde chinois.

La maîtrise de la langue chinoise

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique offre aux élèves la possibilité de développer des compétences de haut niveau dans le chinois tant parlé qu'écrit et d'ouvrir sur les différents champs du savoir, notamment la culture philosophique, scientifique, économique et technique.

Au programme est associé un seuil sinographique de 1 555 caractères, rappelé ci-après, permettant l'accès à la lecture du chinois courant et devant être maîtrisé en graphie dite simplifiée en fin de lycée, les élèves étant exposés durant leur cursus à un nombre plus élevé de caractères. Les graphies non simplifiées peuvent éventuellement être présentées en reconnaissance passive, en double version (traditionnelle et simplifiée), par l'intermédiaire de supports tels que sous-titres de films, poèmes ou citations classiques. Quant à la production écrite des élèves, l'écriture en caractères non simplifiés pourra le cas échéant être acceptée par l'enseignant.

La connaissance approfondie des œuvres littéraires et artistiques et des cultures du monde chinois

Cet enseignement contribue à la constitution d'une culture par la lecture et l'étude de textes et documents divers, en particulier d'extraits d'œuvres littéraires majeures. Il forme les élèves à appréhender les significations multiples de ces œuvres, à s'intéresser aux questionnements dont elles sont porteuses et aux débats d'idées qui caractérisent leur époque, et dont elles constituent souvent la meilleure expression.

Les élèves approfondissent et s'approprient les héritages culturels y compris dans leurs expressions populaires ; ils comprennent le présent à la lumière de l'évolution des mentalités, des idées et des sensibilités saisies dans les œuvres du passé. L'aire culturelle s'inscrit dans une réalité particulière, enracinée dans une société fortement marquée par ses spécificités. Elle s'inscrit intimement dans un espace beaucoup plus large à laquelle la lie une communauté de langue, d'intérêt et des problématiques régionales communes. La mise en perspective dans la longue durée et dans le monde chinois, la mise en relation de textes littéraires et de documents non littéraires dans la diversité de leur expression, permettent d'aborder les genres et thèmes majeurs de la littérature, de saisir les évolutions de la langue, d'identifier les mouvements de continuité et de rupture de la pensée chinoise et de traiter les questions culturelles et sociales majeures qui agitent le monde chinois aujourd'hui.

Une coopération renforcée entre les disciplines, les enseignements et les élèves

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique s'inscrit pleinement dans un dialogue entre les enseignements communs au BFI en s'articulant plus étroitement avec la DNL scientifique et l'enseignement de connaissance du monde. Il favorise les interactions, les entrées thématiques communes, études d'œuvres ou d'extraits qui sont alors l'objet d'un regard croisé entre les différentes disciplines. Cette communauté d'approche favorise l'acquisition de compétences transversales chez les élèves qui pourront être mises à profit et enrichies tout au long du cycle. Les travaux collectifs d'élèves dont ils sont les propres initiateurs sont encouragés (expositions, rencontres culturelles, journaux et blogs, débats, etc.) et sont conduits en veillant à la progression de chacun dans l'acquisition des compétences attendues.

Le professeur veille à installer un climat d'entraide et de solidarité entre tous les élèves de façon à favoriser les synergies de groupes.

Compétences visées et activités associées

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrées et diversifiées, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue ;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, principalement des extraits et une œuvre complète (nouvelle ou court roman) en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves ; le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture ;

- effectuer des lectures documentaires ; le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en chinois en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres ;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en circonscrivent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou pour la scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, discours, etc.) ;
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos ;
- adapter le registre de langue à son auditoire ;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources numériques ;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs différentes, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte-rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc. ;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective ;
- la tenue d'un journal de classe numérique ;
- des textes argumentatifs ;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interactions orales et écrites

Les activités d'interactions orales et écrites se mènent en liaison avec l'enseignement de connaissance du monde. Elles entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, des arguments rhétoriques ;
- conduire un projet collaboratif ;
- animer des débats, des conférences ;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques ;
- compléter un discours ;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences de bilinguisme et de biculturalisme, voire de trilinguisme. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une culture humaniste.

Au cycle terminal, les élèves développent cette compétence. Ils sont amenés à savoir :

- expliquer et clarifier des données ;
- restituer fidèlement des propos ou des écrits d'autres personnes en s'adaptant aux destinataires ;
- exploiter des informations et des arguments venant d'un autre texte ou de dossiers complexes afin de commenter un sujet en prenant en compte le style et le registre de langue ;
- assurer une interprétation consécutive relativement fluide, et transmettre des informations importantes avec clarté et concision.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

L'étude de la littérature et de la culture chinoise et du monde chinois se poursuit.

Au cycle terminal, l'élève étudie obligatoirement des textes correspondant aux catégories suivantes : *sanwen*, romans, théâtre, poésie, bandes dessinées, textes informatifs et documentaires.

On abordera l'histoire des XX^e et XXI^e siècles à hauteur d'homme, à travers des récits, des films, des biographies, des articles de presse, des documentaires, des bandes dessinées. Cette thématique ne se limitera pas à des exemples pris en Chine même, mais sera élargie et nourrie par des sujets portant sur la diaspora chinoise en France et ailleurs, ainsi qu'au monde chinois. Une attention nouvelle pourra également être portée à l'entrée « Regards sur la Chine » qui propose des œuvres françaises et étrangères (cinématographiques, littéraires et scientifiques) sur la Chine contemporaine.

Un programme limitatif, renouvelé partiellement tous les deux ans et publié par note de service, fixe la liste des thèmes et/ou des œuvres obligatoires pour les classes de première et terminale en vue des épreuves du BFI.

L'étude de ces œuvres est au service des objectifs fixés dans ce programme d'enseignement.

Liste indicative d'œuvres pour le cycle terminal

Sanwen 散文

On trouvera par exemple un choix de *sanwen* du début du XX^e siècle à nos jours dans le recueil : 《给孩子的散文》 活学文化李陀, 北岛选编, 中信出版集团, 2015

Romans et nouvelles 小说

《秋夜》 dans 《野草》, LU Xun 鲁迅 北新书局初版, 北新书局初版, 1927

《白狗秋千架》, MO Yan 莫言 (adaptation cinématographique : 2003 年《暖》, 导演霍建起)

《复眼人》 *L'Homme aux yeux à facettes*, WU Mingyi 吴明益, 夏日出版社 2011 (Éditions Stock 2014) 出版, 法译本于 2014 年获得法国岛屿文学奖 (Prix du livre insulaire) 小说类大奖

《围棋少女》 *La Joueurse de Go*, SHAN Sa, 2001 prix Goncourt des lycéens

《孩子王》 *Le Roi des enfants*, A CHENG 阿城, 海風出版社, 1992, à mettre en regard avec l'adaptation cinématographique de CHEN Kaige 陈凯歌, 1987

《红楼梦》, CAO Xueqin 曹雪芹 : des extraits de cette œuvre fondatrice peuvent être étudiés avec une version simplifiée et/ou illustrée, sous forme d'opéra, de film ou de roman audio 有声小说 : 《红楼梦》

网络小说

《我吃西红柿与‘吞噬星空’》, XIA Lie 夏烈, 作家出版社, 2019 : <http://hunan.tsxcfw.com/bookshow.asp?id=1670558>

《天蚕土豆与"斗破苍穹"》, XIA Lie 夏烈, 作家出版社, 2019

《木兰无长兄》, QIDAO Jun 祈祷君, 百花洲文艺出版社, 2016

Théâtre 戏剧

《北京人》 Beijing ren, CAO Yu 曹禺, 1940

《茶馆》 La Maison de thé, LAO She 老舍, 中国戏曲出版社, 1958

《雷雨》 L'Orage, CAO Yu 曹禺, 文化艺术出版社, 2010 (créé en 1933)

Dialogue comique

HOU Baolin 侯宝林 相声表演艺术

《钟点工》 ZHAO Benshan 赵本山 et SONG Dandan 宋丹丹

《大山侃大山》 DASHAN 大山 (Mark Henry Rowswell)

Poésie chinoise classique

On trouvera un choix général de poèmes classiques pour la jeunesse dans le recueil : 《给孩子们的古诗词》 compilé par 叶嘉莹, 中信出版社, 2016

Poèmes shi de la dynastie des Tang 唐诗

Parmi les innombrables éditions et anthologies : 《唐诗鉴赏辞典》 萧涤非等著, 上海辞书出版社, 1983

Sont sélectionnés ci-dessous, à titre d'exemples, les poèmes les plus connus, composés sous les principales formes poétiques de l'époque, telles que le quatrain *jue ju*, le huitain *lü shi*, et la poésie à l'ancienne *gutishi*.

《祭十二郎文》, HAN Yu 韩愈

《山中》 Shan zhong, WANG Wei 王维

《下江陵》 Xia Jiangling, LI Bai 李白

《凉州词》 Liangzhou ci, WANG Han 王翰

《乐游原》 Leyou yuan, LI Shangyin 李商隐

- Huitains

《赋得古原草送别》 Fu de gu yuan cao songbie, BAI Juyi 白居易

《无题》 Wu ti, LI Shangyin 李商隐

《黄鹤楼》 Huanghe lou, CUI Hao 崔颢

《终南别业》 Zhongnan bie ye, WANG Wei 王维

《望岳》 Wang yue, DU Fu 杜甫

Poésie à l'ancienne

《月下独酌》 Yue xia du zhuo, LI Bai 李白

《游子吟》 Youzi yin, MENG Jiao 孟郊

《虞美人·春花秋月何时了》, LI Yu 李煜 (李后主)(五代十国时期南唐)

《宣州谢朓楼 饯别校书叔云》 Xuanzhou Xie Tiao lou jianbie jiaoshu shu Yun, LI Bai 李白

《石壕吏》 Shihao li, DU Fu 杜甫

Poèmes à chanter ci des Song et Yuan

《雨霖铃》, LIU Yong 刘永

《摸魚兒. 雁丘詞》, YUAN Haowen 元好问

Poésie moderne

On trouvera un choix de poèmes modernes pour la jeunesse dans le recueil : 《给孩子们的诗》 (partie poésie chinoise), compilé par BEI Dao 北岛, 中信出版社, 2014

《教我如何不想她》, LIU Bannong 刘半农

《雨巷》, DAI Wangshu 戴望舒

《给太阳》, 《太阳的话》, AI Qing 艾青

《我是一个任性的孩子》, GU Cheng 顾城

《面朝大海, 春暖花开》, HAI Zi 海子

Articles de presse et autres textes

Au choix du professeur, en appui de l'étude d'œuvres littéraires ou s'inscrivant dans des séquences thématiques : des extraits d'ouvrages appartenant à la littérature dite de reportage, ou des textes portant un regard sur la littérature (carnets de lecture, textes critiques, etc.) ou la société.

Par exemple :

《小说课》, BI Feiyu 毕飞宇, 人民文学出版社, 2017 (texte sur Pu Songling, par exemple)

《北京人一百个中国人的自述》, ZHANG Xinxin 张辛欣 et SANG Ye 桑叶, 林白出版社, 1987

(textes courts tels que 《多子多福》...)

《目送》, 《孩子你慢慢来》, 《亲爱的安德》, LONG Yingtai 龙应台 Extraits à choisir dans cette trilogie

《纽带：东学西鉴四百年》, ZHOU Xianchong 周宪冲, 中信出版社, 2016

柴静 «雾霾调查：穹顶之下 同呼吸共命运» : <https://youtu.be/rB6TA5g7Pg0>

蒋勳 «池上找回自在» : <https://www.youtube.com/watch?v=o6EotHjylhU>

Récits de vie, biographies, autobiographies, souvenirs ou fictions autobiographiques :

《平如美棠：我俩的故事》 *Notre histoire*, RAO Pingru 饶平如, 广西师范大学出版社, 2013

《这些人, 那些事》, WU Nianzhen 吴念真, 译林出版社, 2011

《撒哈拉的故事》, SAN Mao 三毛, 北京十月文艺出版社, 2011

《天一言》 *Le Dit de Tianyi*, François CHENG 程抱一人民文学出版社, 2009

《我和爷爷熊庆来》, XIONG Youde 熊有德, 浙江文艺出版社, 2009

Bandes dessinées

叶浅予, 丰子恺, 张乐平漫画中的上海社会

几米 《幸运儿》 《你们我们他们》 《又寂寞又美好》 《履历表》 《遗失了一只猫》

蔡志忠 / 庄子说, 孟子说, 韩非子说

《春秀》, LI Kunwu, 李昆武, Éd. 新知三联书店, 2014, Version française Les pieds bandés, Éd. Kana

《从小李到老李——一个中国人的一生》 LI Kunwu, 李昆武, 生活·读书·新知三联书店

Une Vie chinoise, T1 *Le Temps du père*, 2009 ; T2 *Le Temps du parti* 2010, *Le Temps de l'argent*, OTIE, Éd 2011

Extraits de bandes dessinées traditionnelles des romans, *Le Singe Pèlerin*, *Au bord de l'eau*, éditions 上海美术出版社 ou éditions Fei

80年代事件簿 (套書) <https://www.books.com.tw/products/0010677596>

Films

cinéma : <http://www.chinesemovies.com.fr/index.htm>

《和你在一起》 *L'enfant au violon*, CHEN Kaige 陈凯歌, 2002

《纽带：东学西鉴四百年》 (documentaire)

《安阳的孤儿》 *L'orphelin d'Anyang*, WANG 王超, 2001

《饮食男女》 *Sucré salé*, LEE Ang 李安, 1994

《北京人在纽约》, ZHENG Xiaolong 郑晓龙, 1994

《喜宴》 *Garçon d'honneur*, LEE Ang 李安, 1993

《少女小渔》, LEE Ang, 李安 1995 (d'après le roman éponyme de YAN Geling 严歌苓)1992

《喜福会》 *Le club de la chance*, WANG Wayne, 1993. (D'après le roman éponyme de TAN Enmei 谭恩美)

《大红灯高高挂》, ZHANG Yimou, 张艺谋 adaptation cinématographique, 1991 (adaptation cinématographique du roman 《妻妾成群》 *Épouses et concubines* de SU Tong, 苏童, Ed. 上海文艺出版社, 1990)

Penseurs classiques

《论语》 Lunyu : étude et commentaire de quelques citations célèbres des *Entretiens* de Confucius (y compris en comparant les traductions vers la langue française d'Anne Cheng, Pierre Ryckmans et Rémi Mathieu)

《庄子》 Zhuangzi apologues choisis, en particulier dans le Neipian (《内篇》), tels que 《逍遥游》, 《齐物论》, 《养生主》

Pour introduire la vie et la pensée de ces deux grands philosophes, on pourra se servir des bandes dessinées de CAI Zhizhong 蔡志忠 :

- 《庄子说》, CAI Zhizhong 三联书店, 2000
- 《论语》, CAI Zhizhong, 1988

《蒋勋细说庄子》, série audio

Nous invitons également les professeurs à faire découvrir à leurs élèves la leçon inaugurale d'Anne CHENG au Collège de France, *La Chine pense-t-elle*, coéd. Collège de France – Fayard, 2009 (également accessible en vidéo sur le site du Collège de France) et les publications de Jean-François BILLETTER à commencer par *Notes sur Tchouang-tseu et la philosophie*, éd. Allia, 2010

« Regards sur la Chine »

Au choix du professeur, les élèves découvriront la vie et l'œuvre d'un Occidental qui s'est consacré à la Chine, dans les domaines de la littérature, du cinéma, des arts plastiques ou de l'histoire des idées

Jacques PIMPANEAU, *Lettre à une jeune fille qui voudrait partir en Chine*, éd. Philippe Picquier, 2003

Simon LEYS, *La forêt en feu. Essais sur la culture et la politique chinoises*, 1998, rééd. Bouquins, 1998

Joris IVENS, *Comment Yukong déplaça les montagnes* (film réalisé avec Marceline Loridan-Ivens), 1976

Marc RIBOUD, œuvre photographique

Personnels

Liste d'aptitude

Accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés

NOR : MENF2212122N

note de service du 22-4-2022

MENJS - DAF D1

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; au chef du service de l'éducation nationale de Saint-Pierre-et-Miquelon, divisions des personnels de l'enseignement privé

Références : article R. 914-64 du Code de l'éducation

La présente note de service fixe de manière permanente les conditions et le calendrier applicables à la préparation de la liste d'aptitude d'accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, prévue par l'article R. 914-64 du Code de l'éducation.

La note de service n° 2019-024 du 18 mars 2019 est abrogée (NOR : MENF1904473N).

Il vous appartient de procéder à une large information des maîtres concernés, en portant à leur connaissance les dates et les modalités de dépôt des candidatures.

I. Conditions générales de recevabilité des candidatures

Les maîtres relevant de l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (PC), des professeurs de lycée professionnel (PLP) et des professeurs d'éducation physique et sportive (Peps) peuvent accéder à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés par voie d'inscription sur une liste d'aptitude.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, le nombre de promotions possibles est calculé sur la base d'1/7e des titularisations par concours de l'année précédente, pour chaque discipline d'agrégation. L'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés par cette voie est conditionné par un acte de candidature. Les nominations prennent effet au 1er septembre de l'année au titre de laquelle la liste d'aptitude est établie.

Peuvent se porter candidats les maîtres qui remplissent les conditions suivantes :

- être en activité au 31 août de l'année de la promotion ou bénéficier de l'un des congés entrant dans la définition de la position d'activité des agents titulaires de l'État (congé de maladie ordinaire, de longue maladie ou de longue durée, congé de maternité, de paternité ou pour adoption, congé de formation professionnelle, congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie, congé de présence parentale) ;
- relever de l'échelle de rémunération des PC, Peps ou des PLP au 31 décembre de l'année précédant la promotion. Dans ce dernier cas, les postulants devront être proposés dans la discipline dans laquelle ils justifient du diplôme le plus élevé, sauf avis circonstancié des corps d'inspection ; il en sera de même pour tous les certifiés enseignant dans une discipline pour laquelle il n'y a pas d'agrégation ;
- être âgé de quarante ans au moins au 1er octobre de l'année d'établissement du tableau d'avancement ;
- justifier à cette même date de dix années de services effectifs d'enseignement dont cinq années dans l'échelle de rémunération de PC, de Peps ou de PLP. À cet égard, les services accomplis en qualité de chef de travaux ou de directeur délégué aux formations professionnelles (DDFPT) sont assimilés à des services d'enseignement.

Sont pris en compte, à partir du moment où ce sont des services d'enseignement :

- l'année ou les années de stage accomplie(s) en situation (en présence d'élèves) ;
- les services d'enseignement ou de documentation en tant que titulaire ou non titulaire dans un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale et ceux effectués en tant que délégué auxiliaire, maître contractuel ou agréé dans un établissement d'enseignement privé sous contrat relevant également du ministère chargé de l'éducation nationale.

Les années de service effectuées à temps partiel en application de l'article L. 612-4 du Code général de la fonction publique sont considérées comme années de service accomplies à temps plein dans le décompte des dix ans exigés.

Les années de services effectuées à temps incomplet jusqu'au 31 décembre 1996 doivent être prises en

compte au prorata de la quotité de service, y compris dans le cas des personnels qui complètent leur service d'enseignement par des fonctions de direction ou de formation dans les conditions prévues au 2° des articles R. 914-44 et R. 914-54 du Code de l'éducation.

En revanche, les années de service effectuées à temps incomplet à compter du 1er janvier 1997 doivent être décomptées comme des années de service à temps complet.

Cependant, sont notamment exclus du calcul de la durée des services :

- la durée du service national ;
- les services de maître d'internat, de surveillant d'externat ;
- les services accomplis en qualité de professeur adjoint d'éducation physique et sportive stagiaire issu du concours.

II. Mise en forme des propositions d'inscription

Les dossiers de candidature qui vous sont adressés doivent, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 octobre 1999 pris en application de l'article 5 du décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié, être accompagnés par :

- une **fiche individuelle**, présentée selon le modèle joint en annexe I ;
- un **curriculum vitae**, présenté selon le modèle joint en annexe II. Ce document fera apparaître la situation individuelle du candidat, sa formation, son mode d'accès à son échelle de rémunération, son itinéraire professionnel, ses activités assurées au sein du système éducatif ;
- une **lettre de motivation**, qui ne devra pas dépasser deux pages dactylographiées, fera apparaître l'appréciation portée par le candidat sur les étapes de sa carrière, l'analyse de son itinéraire professionnel, les motivations (projets pédagogiques, éducatifs ou autres) qui le conduisent à présenter sa candidature. Complémentaire au curriculum vitae qui présente des éléments factuels, la lettre de motivation permet au candidat de se situer dans son parcours professionnel en justifiant et en valorisant ses choix. Elle présente une réflexion sur sa carrière écoulée et met en évidence les compétences acquises, les aptitudes et les aspirations qui justifient sa demande de promotion.

En outre, il conviendra de joindre à chaque dossier de candidature :

- la **fiche de synthèse** (EPP Privé) qui reprend les principaux éléments de la situation professionnelle des agents proposés ;
- les **attestations de diplômes**.

III. Établissement de la liste d'aptitude

L'établissement de la liste d'aptitude s'effectue selon une procédure à deux niveaux.

III.1. Examen des candidatures par le recteur

Il vous appartient d'examiner tous les dossiers après avoir préalablement recueilli les avis nécessaires, ceux des membres des corps d'inspection et ceux des chefs d'établissement.

Ces avis, qui s'appuieront particulièrement sur le curriculum vitae et la lettre de motivation prévus par l'arrêté du 15 octobre 1999 précité, se déclinent en quatre degrés :

- très favorable ;
- favorable ;
- réservé ;
- défavorable.

Il convient par ailleurs d'apprécier attentivement les candidatures émanant d'enseignants pour lesquels il n'existe pas d'agrégation d'accueil correspondant à leur discipline de recrutement.

Ensuite, il convient de soumettre les candidatures à la commission consultative mixte académique puis d'établir le classement de celles qui seront finalement transmises au niveau national.

Pour rappel, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique n'a pas été transposée pour les maîtres de l'enseignement privé sous contrat. Il n'existe pas de lignes directrices de gestion applicables aux maîtres du privé, et les commissions consultatives mixtes demeurent donc compétentes pour les campagnes de promotion.

Ces tableaux de propositions, établis conformément au modèle joint en annexe III, sont organisés par discipline et, dans chaque discipline, par ordre de mérite.

Critères de choix

Les propositions doivent concerner des personnels qui ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions de compétences exceptionnelles justifiant cette promotion.

Par ailleurs, il convient notamment de prendre en compte :

- le parcours de carrière ;
- le parcours professionnel, que l'on évaluera au regard de sa diversité, de sa progressivité et des spécificités

liées à des affectations en établissement où les conditions d'exercice sont difficiles ou à l'exercice de certaines fonctions (conseiller pédagogique, tuteur, etc.).

Ces critères qualitatifs doivent permettre de mettre en valeur les dossiers présentés par des candidats dont l'engagement et le rayonnement dépassent le seul cadre de leur salle de classe.

La prise en compte de la valeur professionnelle et du mérite des candidats devra prévaloir. Il convient de souligner que la présente liste d'aptitude constitue l'un des modes d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés et que ces derniers assurent généralement leur service dans les classes de lycée et dans les classes post-baccalauréat.

Vous veillerez également à faire figurer parmi vos propositions des dossiers de maîtres susceptibles de retirer un bénéfice durable d'une telle promotion, qui doit leur offrir la perspective d'une véritable évolution de carrière. Vous accorderez une attention toute particulière à l'équilibre entre les femmes et les hommes dans le choix des propositions conformément aux principes découlant du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique.

III.2. Examen des candidatures au niveau national (par le MENJS)

Les tableaux, revêtus de votre signature, devront être accompagnés des dossiers complets des agents comme indiqué au II ci-dessus et transmis à la direction des affaires financières, sous-direction de l'enseignement privé, bureau DAF D1, 110, rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP et à l'adresse électronique suivante :

secretariat.dafd1@education.gouv.fr. Cette note de service ayant vocation à être permanente, la date de transmission au ministère des dossiers de candidature retenus à la suite de vos CCMA vous sera communiquée tous les ans dans le calendrier de gestion. J'attire votre attention sur le respect de cette date.

En cas de non-proposition dans une discipline, je vous demande de me faire parvenir un état néant.

Dans un second temps, vos propositions sont soumises aux groupes compétents concernés de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, dont l'avis est requis préalablement à l'établissement de la liste d'aptitude ministérielle.

Pour rappel, les propositions du recteur et leur rang de classement ne préjugent pas d'une promotion qui est prononcée par le ministre après avis de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

IV. Nomination et reclassement

Les maîtres contractuels ou agréés, en congé de longue maladie ou de longue durée, qui font l'objet d'une proposition d'inscription sur la liste d'aptitude, ne pourront bénéficier de cette nomination que dans la mesure où ils rempliront les conditions d'aptitude physique.

Les maîtres inscrits sur la liste d'aptitude à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés ne sont pas tenus à l'accomplissement d'une période probatoire et font l'objet d'un reclassement immédiat.

Je vous informe qu'il est désormais possible depuis 2021 de bénéficier d'une promotion au grade de la classe exceptionnelle dans son échelle de rémunération d'origine concomitamment avec une promotion dans l'échelle de rémunération des professeurs agrégés par voie de liste d'aptitude. Dès lors, l'avancement de grade dont bénéficie le maître dans son échelle de rémunération d'origine est pris en compte pour son classement dans sa nouvelle échelle de rémunération. Cela a pour effet de rendre caduc le droit d'option ouvert précédemment aux agents promus simultanément dans l'échelle de rémunération des professeurs agrégés par voie de liste d'aptitude et au grade de la classe exceptionnelle dans leur échelle de rémunération d'origine.

L'attention des agents envisageant de faire acte de candidature est appelée sur les conséquences, sur leur carrière, d'une éventuelle promotion dans l'échelle de rémunération des professeurs agrégés. Les agents en fin de carrière, éligibles à une promotion au grade de la classe exceptionnelle ou à l'échelon spécial de leur échelle de rémunération d'origine veilleront à mesurer l'intérêt de candidater à la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés. En effet, le déroulement de leur future carrière dans cette dernière peut être moins favorable que dans leur échelle de rémunération d'origine et avoir des répercussions sur les conditions de liquidation de leur pension.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,
Le sous-directeur de l'enseignement privé,
Clément Boisnaud

Annexe 1

➔ Liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur agrégé : fiche individuelle

Annexe 2

➔ Curriculum vitae

Annexe 3

↳ Tableaux de propositions

Annexe I – Liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur agrégé : fiche individuelle

Académie de :

Année scolaire :

Discipline :

Nom/Prénom :

Date de naissance :

Titres universitaires et diplômes (année d'obtention) :

Grade et échelon :

Date de promotion dans cet échelon :

Nature du concours et date de la session :

Établissement d'exercice :

Détail du service d'enseignement assuré pendant la présente année scolaire (préciser le niveau des classes) :

Avis de l'IA-IPR :

Avis du chef d'établissement :

Avis motivé du recteur :

Annexe II – Curriculum vitae

Nom patronymique :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Distinctions honorifiques :

Grade :

A – Formation

a) Formation initiale (titres universitaires français au-delà de la licence, diplômes ou titres de l'enseignement technologique homologués, diplômes ou titres à finalité professionnelle inscrits au répertoire national des certifications professionnelles, titres étrangers et date d'obtention, Ipes, admissibilité ou admission à une ENS, etc.) :

-

date :

-

date :

-

date :

-

date :

b) Formation continue (qualifications) :

-

date :

-

date :

-

date :

-

date :

B - Mode d'accès à l'échelle de rémunération actuelle

Concours - Session (année) d'admission (préciser CAFEP et CAER Capes, Capet, PEPS, PLP)	Liste d'aptitude - année de promotion

C - Concours présentés (enseignement)

-
date :

D - Itinéraire professionnel

Poste occupé au 1^{er} septembre de l'année de la promotion :

Type d'établissement (LGT, LP, CLG)	Académie	Fonction ou niveau d'enseignement (classes) et nature du poste	Date d'affectation

Postes antérieurs (six derniers postes) :

Type d'établissement (LGT, LP, CLG, Zep)	Académie	Fonction ou niveau d'enseignement (classes) et nature du poste	Date d'affectation

E - Activités assurées

a) Mise en œuvre des nouvelles technologies, aide individualisée aux élèves, activités de remise à niveau, travaux croisés, itinéraires de découverte, travaux personnels encadrés, projets pluridisciplinaires pédagogiques à caractère professionnel, formation continue et conseil pédagogique, coordination pédagogique, participation aux jurys, etc.

-
-
-
-

b) En matière de recherche scientifique ou pédagogique :

-
-
-
-

c) Travaux, ouvrages, articles, réalisations :

-
-
-
-

Fait, le :

Signature :

Annexe III – Tableaux de propositions

Propositions des autorités compétentes pour l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés - année scolaire

Discipline d'agrégation d'accueil :

Académie :

Ou établissement :

Ou organisme :

Nom / prénom	Corps / grade / échelon	Date de naissance	Mode d'accès au corps	Titres	Etablissement d'exercice	Service, emploi occupé ou fonctions assurées

Avis de la CCMA :

Réunie le :

Fait à, le :

Signature de l'autorité compétente :